



UNE ANNÉE DANS LE DOUBS 2026



Accompagnement à l'optimisation des aides et subventions publiques et privées

Des ressources complémentaires pour votre projet de développement local



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Bourgogne Franche-Comté
Vous être utile.

Vos contacts privilégiés

Daniel TISSERAND
Responsable Territorial

☎ 06.80.11.21.19 / 03.81.88.54.91*

✉ daniel.tisserand@cebfc.caisse-epargne.fr

Jennifer CHOSSON et Benjamin COURTET
Chargés d'Affaires Agence Collectivités Locales

☎ 03.80.70.26.23*

✉ agencecollectivites@cebfc.caisse-epargne.fr

Document à caractère publicitaire non contractuel

*Appel non surtaxé - Coût selon opérateur - Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté - Siège social : 18 avenue Françoise Giroud - 21 000 Dijon - Banque Coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 525 307 340 € - 352 483 341 RCS Dijon - Intermédiaire en assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 200 - Garantie financière délivrée par CEGC n° 146331-07 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 2102 2018 000 024 400 délivrée par la CCI de Côte d'Or - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042) BPCE Finances & Territoires, société par actions simplifiée, au capital de 948 547,89 euros - RCS Chambéry n° 798 665 790. - Siège social : L'Amiral - 2A rue Simone Veil - 73000 Bassens - Crédit photos : Adobestock Daenin - Août 2026

ÉDITO

Un nouveau venu dans le Doubs

Depuis plus de dix ans, l'Echo des communes informe et met en lumière les communes, les communautés de communes et autres collectivités de Côte-d'Or. A l'occasion du carrefour des collectivités locales qui se déroulera à Besançon les 8 et 9 octobre prochain, l'Echo des communes s'ouvre au département du Doubs.

Notre support vise à présenter le travail des élus locaux afin que d'autres puissent s'en inspirer mais aussi à identifier des partenaires potentiels susceptibles de faciliter leur quotidien et leurs projets.

À chaque problème, sa solution ! Il est presque certain que cette expression aura été prononcée par un élu local qui, confronté jour après jour à des réalités complexes, gardait le moral et surtout, faisait avancer sa commune et sa comm comm et par rebond, son département et sa région. Alors merci, chers élus et fournisseurs de la commande publique, de faire autant pour l'intérêt général.

La 14ème édition du carrefour des collectivités locales, organisée par la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne-Franche-Comté, Ecorse TP, l'Association des maires du Doubs mais aussi l'Association des maires et présidents d'intercommunalité du Jura, l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Haute-Saône, l'Association des maires du département du Territoire de Belfort et Micropolis, participe à aider les élus locaux dans leur mission. Notre magazine essaie, modestement, de s'inscrire dans cette démarche. Nous vous en souhaitons donc une bonne découverte et une bonne lecture.

Nadège Hubert

ÉDITEUR

Dynad Média
12 rue Alfred de Musset - 21000 Dijon

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Nadège Hubert
redaction@echodescommunes.com

CRÉATION, MAQUETTE

JPM Partner - jpm-partner.com
Déborah Vital - deborah.vital@sfr.fr

IMPRESSION

Imprimerie RGB

Le carrefour des collectivités locales, un incontournable !

Le carrefour des collectivités locales est un événement annuel phare. Durant deux jours, les 8 et 9 octobre prochain, à Micropolis Besançon, les élus locaux pourront y rencontrer de nombreuses entreprises régionales, les principaux acteurs des TP ainsi que de nombreux services de l'Etat, assister à des conférences et animations, le tout dans une ambiance très conviviale.

Co-organisé par la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne-Franche-Comté, Ecorse TP, l'Association des maires du Doubs, l'Association des maires et présidents d'intercommunalité du Jura, l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Haute-Saône, l'Association des maires du département du Territoire de Belfort et la SEM Micropolis, le carrefour des collectivités locales est un salon qui réunit élus et tous ceux qui agissent quotidiennement pour leur territoire et leurs citoyens.



ENVIE DE FIGURER DANS LE MAGAZINE ?

Contactez-nous !



redaction@echodescommunes.fr

Sommaire

Conseil régional	4
Les 10 commandements du maire, Conseil départemental	5-6
Badevel	7
EDF	8
FORMA3	9
Caisse d'Epargne	10
GRDF	11
SNCF Réseau BFC	12
Arc et Senans	13
JPM Partner	14
TotalEnergies	15
Crédit Agricole	16
Pays de Maiche	18
Patrimoine : Quingey	19

CONSEIL RÉGIONAL

« Mieux travailler ensemble »

Partenaire privilégié des élus locaux, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté accompagne les territoires pour que leurs projets deviennent réalité. Rencontre avec Jérôme Durain, président de la Région.

Comment la Région collabore avec les communes du territoire ?

Partenaire important pour les territoires, la Région déploie de nombreuses politiques publiques pour les soutenir dans leurs projets. Nous mettons en œuvre une boîte à outils qui permet aux territoires, urbains comme ruraux, et quelle que soit leur taille, de trouver des accompagnements adaptés. La contractualisation en est le pilier et couvre l'ensemble de la région, avec le souci de l'équité territoriale, via une logique de différenciation, qui vise à donner plus en euros par habitants aux territoires les plus fragiles. Nous avons des dispositifs dédiés pour les territoires métropolitains, les centralités rurales et les petites communes. Depuis le début du mandat, près de 1 000 projets locaux ont fait l'objet d'un accompagnement de la Région. Nous poursuivrons cette politique jusqu'au terme du mandat : nous avons acté une enveloppe globale de 40 millions d'euros pour la période 2026-2028.

Et il n'y a pas que la politique territoire qui soutient les projets locaux, je ne prends que trois exemples : 658 projets locaux soutenus dans le cadre d'Effilogis sur l'amélioration énergétique du bâti, 437 projets sur le numérique ou encore 287 projets dans le cadre de notre politique d'aménagement sportif local.

Vous avez le souci de la simplicité et de la proximité, comment cela se traduit ?

Ce souci de proximité est d'abord passé par la création de comités de desserte Mobigo, autour de notre offre TER et cars, dans chaque bassin de mobilité. Ils seront mis en œuvre à partir de la fin 2026, et permettront aux usagers, comme aux élus locaux, de s'exprimer autour de la mise en œuvre des politiques régionales de mobilité. C'était une demande forte des territoires, je m'étais engagé à y répondre. Pour les élus locaux, nous finançons 70 postes d'ingénierie dans les territoires de projet, qui sont utiles pour élaborer les stratégies de développement local et accompagner les investissements



des collectivités.

Nous continuerons à avancer sur la simplification, un axe important pour moi. L'administration régionale mène un travail important pour poursuivre ses efforts d'accessibilité pour les usagers.

Quels sont les défis communs à relever ?

Le défi climatique est le premier, évidemment, après cet été qui a dépassé tout ce que nous connaissions auparavant. Le Doubs complètement à sec à de multiples endroits, plus encore que les années précédentes, ce sont des paysages qui marquent ! Je pense aussi aux villages qu'il a fallu ravitailler en eau, à la détresse des agriculteurs, mais aussi aux difficultés à habiter, à vivre, à travailler pendant cet été hors normes. La résilience de nos territoires est un des enjeux majeurs pour les années à venir, et il concerne l'ensemble des pouvoirs publics. La Région en prend sa part, mais l'Etat doit aussi assumer ses responsabilités : les crédits liés aux transitions écologiques et énergétiques ne doivent plus être des variables d'ajustement budgétaires.



La démographie est l'autre chantier qui doit être au cœur de nos stratégies locales. Notre région n'est pas épargnée par le tournant démographique historique du pays. Le nombre de naissances baisse, et la population risque également de s'orienter à la baisse. Cela interroge notre rapport aux services publics, aux services à la population, au sujet desquels il faudra mieux travailler ensemble pour trouver des solutions pour maintenir nos territoires attractifs.

Nous devons mieux valoriser notre région pour y attirer de nouveaux habitants. Nous avons des atouts et nous pouvons en être fiers ! Le travail lancé par la Région, en partenariat avec les territoires, autour de l'attractivité résidentielle montre clairement que lorsque nous nous mobilisons, nous savons attirer une population nouvelle. C'est un autre beau défi à relever pour nos collectivités.

Propos recueillis par Nadège Hubert
Photos © Xavier Ducordeaux Région BFC (haut droite) / Droits Réservés (centre bas)

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

UN MAIRE

Dix commandements

En remportant les élections municipales, le maire ne s'engage pas seulement à mener une politique pour sa commune, mais dans un véritable sacerdoce. A l'échelle directe de son territoire ou par le biais de la communauté de communes, l'élu saisit à bras le corps des missions et les responsabilités qui lui incombent. Bien qu'ils ne soient pas gravés dans la pierre, le maire applique à sa façon ses dix commandements.

En tant que maire ou via la communauté de communes :

Les plus jeunes, tu éduqueras.

Des enfants des écoles pré-élémentaires et élémentaires, le maire est responsable. Concrètement, s'il n'a pas son mot à dire sur les enseignements, l'édile doit trouver l'argent et l'espace nécessaires pour construire les groupes scolaires sans oublier de les entretenir contre vents et marées, avec ou sans nouvelles dotations. Il porte aussi la responsabilité de garantir l'accueil des tout-petits. Enfin, il porte en lui le devoir de mémoire.

La solidarité, tu garantiras.

Avec les centres communaux d'action sociale, les élus peuvent lutter contre l'exclusion et apporter une aide à un large panel de population mais la dimension humaine prime souvent pour amener les populations dans le besoin jusqu'à ces outils à leur disposition.

Des personnes âgées, tu te soucieras.

Avec le vieillissement de la population et le souhait de maintenir le plus longtemps possible les aînés à domicile, et même si le département joue un rôle certain sur le sujet, les maires restent les élus de proximité qui veillent au quotidien sur leurs aînés, bien qu'aucun texte de loi ne les y incite. Garant du lien social et du vivre ensemble, quand l'heure de la fin de vie arrive, chez un senior ou plus tragiquement chez un autre habitant, le maire reste celui que l'on appelle. Il aura aussi la responsabilité de s'assurer que la sépulture d'un défunt traverse le temps avec dignité.

Les bas-côtés, tu nettoieras.

Un mégot par-ci, un papier de chewing-gum par-là ! L'entretien de la voirie communale relève des missions qui incombent à la mairie. Certaines communes profitent encore d'un cantonnier mais beaucoup font appel à des sous-traitants, n'ayant pas les fonds nécessaires pour financer un poste. En plus d'assurer la propreté de la commune, les élus doivent aussi désormais s'interroger sur la meilleure façon de gérer, trier et valoriser les déchets qui jonchent leurs rues. Et quand un méthaniseur sort de terre, combattre les préjugés tu devras et de pédagogie tu useras pour que chacun s'approprie cette solution durable.

La santé de tes concitoyens, tu prioriseras.

Que ce soit à travers le suivi d'une ressource en eau de qualité et en quantité, même quand c'est la canicule ; ou la surveillance



des installations dangereuses, le maire s'assure que les habitants vivent et évoluent en toute sécurité, jour après jour, en toute circonstance. En cas d'urgence, il a élaboré un plan d'action pour protéger ses administrés dont la vie peut, dans le pire des cas, dépendre de lui.

L'activité physique, tu encourageras.

Terrain de basket, de foot, parcours de santé et autres activités ludiques... le maire gère les équipements sportifs. Si la compétence a été transférée, il n'en reste pas moins que les infrastructures se trouvent sur son territoire, l'amenant à défendre ses intérêts face au reste de l'assemblée pour garantir leur maintien mais aussi à s'assurer que ses habitants ne soient pas oubliés dans les fonds attribués. Le maire donne même parfois de sa personne, allant jusqu'à plonger dans les eaux d'un lac ou d'un fleuve pour prouver leur qualité.

La lecture, tu prêneras.

Au même titre que le sport, la culture et les structures associées comme les bibliothèques, les musées ou les écoles de musique rythment la vie de certaines communes. Les élus doivent s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur usage tout en facilitant l'activité des associations qui s'y adonnent.

Ton prochain, tu aimeras et zen, tu resteras.

Tout d'abord parce qu'être maire, c'est se mettre au service des autres et ensuite, parce que l'élu doit assurer toutes les missions d'état civil, des plus heureuses, jusqu'aux plus tristes. Mais il faut aussi que le maire aime assez ses concitoyens pour encaisser les avis divergents d'une population exigeante, les agressions verbales récurrentes et malgré elles, continuer à exercer une mission que les insatisfaits refuseraient d'assurer.

Presque comme un flic, tu agiras.

La protection de l'ordre public s'inscrit dans les pouvoirs de police du maire. Toutefois, il peut mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publique, mais n'a pas toujours le pouvoir d'agir pour vraiment faire bouger les lignes. Il peut réglementer le stationnement mais pas verbaliser quand il constate des abus. Il peut protéger des zones des dépôts d'ordures mais ne peut pas

retourner à l'envoyeur des poubelles illégalement déposées.

Savoir séduire, tu devras.

L'attractivité fait partie des missions qui ne sont pas inscrites dans la loi mais qui relèvent de la nécessité pour faire vivre un territoire. Le maire doit donc déployer toute son ingéniosité pour attirer les commerces et les entreprises ou encore les médecins d'une part, et avec eux, les habitants d'autre part. Une mission rendue de plus en plus complexe avec un urbanisme sous contrôle avec les PLU ou encore la loi ZAN. Pourtant, les maires rivalisent d'idées pour que leur commune maintienne leur population et leurs services.

Cet article a initialement été réalisé pour Maires porteurs dans le cadre du congrès de l'AMRF à Poitiers.

Nadège Hubert

Photo © AMF 21

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Aux côtés des communes

Jour après jour, le Département se positionne comme le partenaire privilégié des communes et intercommunalités en apportant un soutien et des réponses variées. Echange avec Christine Bouquin, présidente du Conseil départemental du Doubs.



Comment le Département conçoit-il son rôle aux côtés des élus locaux ?

Notre place est aux côtés des habitants et des élus locaux. C'est, au fond, l'ADN du Département : être cette collectivité de proximité qui connaît les territoires, leurs réalités et leurs différences. Je crois beaucoup à la confiance entre élus. Les maires et les présidents d'intercommunalités savent ce dont leur territoire a besoin. Notre rôle n'est pas de décider à leur place, mais de les aider à faire aboutir leurs projets. Cela passe bien sûr par des financements, mais pas uniquement. Le Département apporte aussi de l'ingénierie, de l'expertise. Nous devons être une collectivité des solutions, capable d'aider un élu lorsqu'il a une idée, un projet, parfois une difficulté, et de chercher avec lui la meilleure réponse. C'est cette relation directe, simple et durable avec les communes et les intercommunalités du Doubs.

Quels sont les outils que le Département met au service des territoires ?

Le premier outil, c'est évidemment le P@C (Porter une action concertée). Mais derrière le dispositif, ce qui compte surtout, c'est la méthode : partir des projets des territoires et construire avec eux. Chaque territoire est différent. Il faut adapter nos réponses, que cela concerne le logement, l'eau et l'assainissement, les mobilités ou encore l'aménagement des communes.

Quels sont les défis d'avenir des collectivités locales et comment le Département les intègre dans sa relation aux territoires ?

Les défis sont nombreux. Changement climatique, ressource en eau, vieillissement de la population, attractivité, logement, services publics de proximité... Et ils se posent avec une difficulté supplémentaire : les collectivités ont aujourd'hui moins de marges financières. Dans ce contexte, je suis convaincue d'une chose : nous devons plus que jamais travailler ensemble. Communes, intercommunalités et Département, avec nos responsabilités respectives et un même objectif, celui de permettre à nos territoires de rester vivants, attractifs et solidaires.

Propos recueillis par Nadège Hubert

Photo © Florian Houtmann - Département du Doubs



BADEVEL

Le village connecté donne l'exemple

Avec ses 818 habitants et sans ressources locales, le maire de Badevel a cherché à améliorer le cadre de vie de ses concitoyens tout en trouvant l'argent nécessaire à ces investissements. Il s'est ainsi glissé dans une démarche de transition numérique qui attire des bus d'élus désireux de découvrir son village connecté.

Démonstrateur ville durable dans le cadre de France 2030 d'un côté, territoire intelligent et durable de la région de l'autre, le village de Badevel (800 habitants), situé dans l'agglomération du Pays de Montbéliard, se démarque par son implication à devenir une commune à l'avant-garde numérique. « *Nous n'avons pas d'entreprise et la vente de bois se révèle compliquée, nous devons trouver un moyen d'engranger des recettes alors nous avons pris la voie du numérique* », explique Samuel Gomes, maire de Badevel. Il évoque Airbnb qui gagne de l'argent sans avoir un seul logement. Une logique qu'il a appliqué à l'échelle de sa commune. Pour son Living Lab Badevel Démonstrateur village durable, la commune a mobilisé plus de sept millions d'euros par l'intermédiaire du programme France 2030, du fonds vert, de l'Ademe, du Syded et des collectivités locales.

Une diversité d'usages

Le projet couvre une multitude d'aspects de la rénovation énergétique et a permis de réaliser 20 000 euros d'économies annuelles sur les factures. « *Tous les bâtiments sont équipés de capteurs et de détecteurs de présence pour gérer les énergies.* » Samuel Gomes mentionne également son jumeau numérique qui permet de contrôler les flux grâce à de l'intelligence artificielle. « *Nous avons 90 boîtiers pour la température, l'humidité, la présence, la luminosité, le CO2, le COV...* » La commune prévoit également la mise en place de 620 panneaux photovoltaïques mais ne s'arrête pas là. « *Plutôt que d'envoyer les enfants de la commune dans le périscolaire des communes voisines qui nous facturait 700 euros par enfant, nous avons mis en place une plateforme physique pour accueillir notre périscolaire numérique destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Ils y apprennent le numérique de façon éducative* », détaille le maire.

Les seniors ont quant à eux profité de la présence gratuite d'un Digitruck afin de mieux appréhender leur téléphone, tablette et autre ordinateur. « *Nous avons mis en place une E-eco-ferme, véritable ferme école numérique avec, entre autres choses, une serre connectée et des robots maraichers.* »

Un éco-lotissement verra également le jour avec 10 maisons test pour mesurer l'impact du climat sur les constructions, en fonction de leur positionnement par exemple.



Maquette numérique du futur éco-lotissement

Une question de compétences

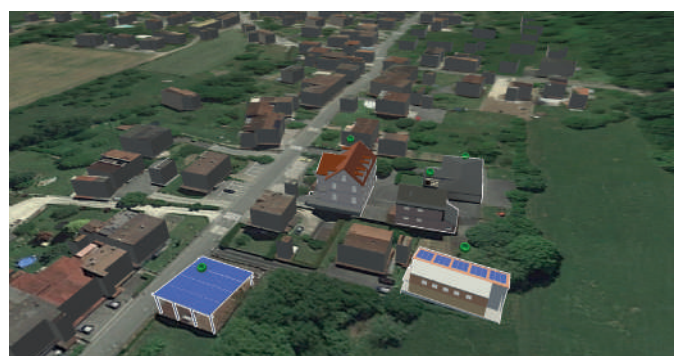
Passionné par le sujet, Samuel Gomes, professeur des universités spécialisé en ingénierie des systèmes complexes et en innovation, n'est pas un néophyte. Pour autant, il estime que même les moins connaisseurs peuvent sauter le pas, s'ils veulent inscrire leur village dans leur temps. « *Certains habitants voudraient garder l'image du village à l'ancienne mais, pour leur compte, n'envisagent pas de se priver des technologies qui leur facilitent la vie.* » Une start-up a vu le jour afin que d'autres communes répliquent le modèle de Badevel. « *Les mairies peuvent payer une prestation de service ou opter pour un contrat de performance énergétique contre une partie des bénéfices.* » La startup apportera l'indispensable compréhension approfondie des technologies numériques et de l'intelligence artificielle et les compétences en ingénierie énergétique pour concevoir et mettre en place des solutions innovantes mais aussi pour aider à la réalisation des dossiers de subvention.

L'exemple de Badevel intrigue et des bus entiers d'élus font le déplacement pour rencontrer le maire et comprendre le fonctionnement de son territoire. « *Il suffit de contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous* », sourit Samuel Gomes. Y'a plus qu'à !

Nadège Hubert



Le jumeau numérique de la mairie de Badevel



Vue d'ensemble du village connecté

EDF

80 ans, un cap inchangé : favoriser l'électrification massive des usages

Depuis sa création en 1946, EDF se mobilise en Bourgogne-Franche-Comté et sur l'ensemble du territoire national pour produire une électricité souveraine et décarbonée. En 2026, afin de répondre aux enjeux d'électrification massive des usages et de sortir de la dépendance aux énergies fossiles, le groupe annonce un nouveau plan d'investissement de 240 millions d'euros et continue de renforcer sa production.

« Aujourd'hui, nous entrons dans une deuxième phase de souveraineté et d'électrification », annonce Carmen Munoz-Dormoy, directrice de l'action régionale Bourgogne-Franche-Comté du groupe EDF. Alors que le groupe a fêté ses 80 ans, elle est revenue sur l'annonce du plan d'investissement de 240 millions d'euros, destiné à accélérer l'électrification en France. « Nous apportons une nouvelle pierre à l'édifice pour débarrasser le pays du gaz et du pétrole dans la mobilité, dans l'industrie et les bâtiments. » Concrètement, 80 millions sont destinés aux ménages les plus modestes pour l'installation d'une pompe à chaleur sous la forme d'une prime forfaitaire. 80 autres millions visent à électrifier le secteur du transport lourd : en soutenant les TPE et PME dans l'achat de poids lourds électriques, à hauteur de 15 000 euros par camion, dans la limite de deux camions par site. Pour répondre à l'intensification des usages, 180 bornes de recharge seront installées sur l'ensemble du territoire métropolitain d'ici trois ans. Enfin, EDF investit 80 millions pour accompagner les projets d'installations industrielles. « L'idée c'est de préviabiliser les terrains en installant des transformateurs, en avançant les frais du raccordement pour réduire les délais d'implantation ».

La Bourgogne-Franche-Comté, une région clé

Anniversaire oblige, la directrice de l'action régionale est revenue sur l'histoire du groupe, depuis sa création en 1946 en tant qu'« outil national de souveraineté énergétique ». Elle rappelle que pour accompagner l'électrification du territoire, son développement économique et apporter le confort dans tous les foyers, « il a fallu augmenter la production, grâce à la construction de barrages hydrauliques, puis grâce à une nouvelle technologie émergente, le nucléaire ».



« Nous apportons une nouvelle pierre à l'édifice pour débarrasser le pays du gaz et du pétrole dans la mobilité, l'industrie et les bâtiments. »

Carmen Munoz-Dormoy, directrice de l'action régionale Bourgogne-Franche-Comté du groupe EDF

La Bourgogne-Franche-Comté a toujours répondu présente à ces grands rendez-vous. En 1958, l'usine Framatome naît au Creusot. En 1968, le barrage de Vouglans dans le Jura est construit. Alors qu'un choc pétrolier secoue l'économie mondiale et fait exploser les prix des énergies fossiles en 1973, le premier générateur de vapeur est mis en place sur le deuxième site de l'usine Framatome, à Saint-Marcel en Saône-et-Loire en 1975.

« L'énergie est l'arme de la géopolitique moderne »

Si aujourd'hui, la France produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme et n'en exporte, cette source d'énergie ne représente que 25 % de l'énergie finale consommée par les Français. « Le reste est produit par le pétrole et le gaz qui sont encore massivement utilisés et importés dans des zones actuellement soumises à des chocs géopolitiques. L'énergie est devenue une arme de la géopolitique moderne », alerte Carmen Munoz-Dormoy. Force est de constater qu'il reste encore du chemin à parcourir jusqu'à la

décarbonation totale en 2050. Alors EDF reste mobilisé : « Nous allons entretenir nos équipements pour garantir la production actuelle, nous préparons l'installation de nouvelles centrales nucléaires et de la plus grosse forge d'Europe. De récents investissements à Belfort avec Arabelle Solutions vont nous permettre de doubler la capacité de production des turbines et alternateurs. » Pour mener à bien son activité, tant l'installation d'équipements électriques que le développement des énergies renouvelables, le groupe recrute massivement en région. 800 personnes l'ont rejoint en 2025, 500 personnes de plus en moyenne chaque année sont attendues jusqu'en 2036.

Déborah Vital

Photo © Déborah Vital

Contact

frederic.marascia@edf.fr



FORMA3

L'agence d'architecture qui privilégie la collaboration

Tournée à la fois vers les collectivités et le secteur des professionnels, l'agence d'architecture FORMA3 se démarque tant par la complémentarité de son équipe qui compte également des économistes de la construction, que par sa capacité à proposer des solutions innovantes et durables pour inscrire ses projets dans l'avenir en privilégiant l'écoute de chacun.

« Nous nous exprimons aussi bien sur de la construction neuve que sur de la rénovation car à six architectes, nous avons chacun nos appétences », expliquent les associées. Grâce à la diversité de leurs talents, les équipes de FORMA3 peuvent répondre à tous les types de projet et si une compétence venait à manquer, l'agence s'entoure si nécessaire et apprend les savoirs susceptibles de faire défaut. Ainsi, les architectes conçoivent désormais aussi bien des cuveries pour le monde agricole, des sièges d'entreprise que des crèches, des maisons médicales ou encore des logements individuels ou collectifs pour les bailleurs sociaux du département.

Apporter sa touche

Pour chacun de ses projets, FORMA3 porte une attention particulière aux matériaux engagés et à la dimension environnementale. « Nous intégrons aussi bien des matériaux biosourcés que des énergies renouvelables. Si la démarche s'avère incontournable pour bénéficier de certaines subventions, nous essayons d'aller au-delà des normes imposées, avec des coûts qui ne sont pas forcément beaucoup plus élevés. » Sophie Poilfoulot, associée, évoque par exemple les toits avec une végétalisation accrue ou encore l'emploi de matériaux vernaculaires comme la terre crue ou le chanvre. « Nous présentons ces alternatives au maître d'ouvrage qui reste le décisionnaire. Nous lui apportons une connaissance nouvelle. » Pour enrichir ses compétences sur le sujet et apprendre de nouvelles solutions, les



Maison de santé à Frasne



équipes de FORMA3 se forment en continu afin de proposer un niveau d'expertise à la hauteur des enjeux environnementaux qui structurent aujourd'hui le secteur de la construction.

Ecouter plutôt qu'imposer

Outre ce rapport aux nouvelles techniques, FORMA3 met un point d'honneur à travailler en équipe aussi bien avec les donneurs d'ordre qu'avec les cotraitants et les utilisateurs. « Nous privilégions le dialogue, il est notamment assuré par nos conducteurs de travaux et nos architectes. Nous savons faire un pas en arrière dans l'intérêt d'un ouvrage, loin des égos. » Dans une société où la construction se spécialise, où les normes imposent de constamment s'interroger et évoluer, FORMA3 trouve essentiel que chaque intervenant ait voix au chapitre tout en garantissant la cohérence architecturale.



Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie à Ornans

Le résultat avant tout

Dans le même esprit collaboratif, l'agence d'architecture prête également une oreille attentive aux besoins des futurs utilisateurs. « Intégrer les personnes, dans une certaine mesure, dans le process, évite les incompréhensions, contribue à créer un projet adapté. » Et pour s'assurer que les évolutions éventuelles du projet ne dépassent pas le budget initial, FORMA3 se repose sur ses trois économistes de la construction. Véritables garde-fous de chaque projet, ils collaborent avec les architectes pour apporter une estimation financière au plus près de la réalité et s'assurent que les changements apportés soient compensés si leur coût dépasse les sommes allouées. « C'est un véritable binôme de la conception », conclut Adeline Marquis, associée.

Nadège Hubert
Photos © FORMA3

Contact

<https://forma3.fr>

FORMA3
ARCHITECTES

CAISSE D'ÉPARGNE BFC

Banquier en circuit-court

Pour répondre au mieux aux collectivités et adapter la réponse à leur profil et leurs besoins, la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté s'est dotée d'une agence dédiée aux communes de moins de 10 000 habitants et d'un pôle institutionnel pour les autres, en portant l'ambition pour tous de construire une relation de proximité.



Parce que les élus et les collectivités n'ont pas les mêmes problématiques ni les mêmes projets que les entreprises ou les particuliers, la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté a mis en place une agence des collectivités en fin d'année 2025. Sa mission consiste à accompagner les communes jusqu'à 10 000 habitants sur tous leurs sujets, « pour être au plus près d'elles grâce à des chargés d'affaires dédiés » insiste Jennifer Chosson, chargée d'affaires secteur public.

Que les élus portent le projet de construire ou rénover une infrastructure, d'opérer une transition énergétique, d'aménager durablement leur territoire, d'agir pour l'attractivité locale ou encore la valorisation du patrimoine, ils sont encouragés à en référer au plus tôt à cet interlocuteur privilégié. Cette démarche est particulièrement importante pour la recherche de subventions, parfois complexe et méconnue des collectivités. « Si les communes connaissent souvent les financements départementaux ou régionaux, c'est moins le cas des subventions nationales et européennes. Nous pouvons mobiliser notre filiale Finances et Territoires pour identifier les aides et accompagner les collectivités sur ce sujet. »

Des solutions adaptées à tous

« La réactivité est gage de qualité du service apporté par la Caisse d'Épargne », estime Jennifer Chosson qui voit au-delà de l'appui apporté à l'ingénierie financière. Associés aux réflexions, les chargés d'affaires pourront définir la meilleure solution au plus près des élus. « A l'heure du tout numérique, il nous semble essentiel de conserver ces échanges terrain, pour construire une relation de confiance dans la durée. »

En fonction du besoin, la banque peut alors mettre en place une LTI (Lettre de Tirage Interactive) pour appuyer la trésorerie, un crédit-bail, un financement de location longue durée, une carte achat pour les collaborateurs ou encore un prêt relais dans l'attente d'une subvention.

Des outils auxquels a également recours le pôle institutionnel et santé dirigé par David Sarret. « Nous répondons aux communes de plus de 10 000 habitants mais aussi à tous les acteurs du service public territorial : les EHPADs, les hôpitaux et les établissements de santé et enfin le secteur de l'économie sociale et solidaire. Il y a un lien fort entre ces différents acteurs. » Dans le Doubs, Daniel Tisserand s'impose comme l'interlocuteur privilégié des élus tandis que BPCE Partenaire Conseil apporte son expertise complémentaire pour les projets structurants d'envergure des collectivités. « Nous aidons sur le montage global des projets en apportant une analyse de la stratégie, des conseils financiers ou juridiques notamment. Une approche globale dans l'intérêt des territoires », précise David Sarret. Le responsable du pôle institutionnel va plus loin dans sa démarche, se définissant comme « un banquier universel en circuit court ».



La station d'épuration de Villers-le-Lac © Jonathan Sanchez architecte

Une relation de proximité dont peut témoigner la communauté de communes du Val de Morteau accompagnée dans la reconstruction complète de la station d'épuration de Villers-le-Lac. Une opération structurante de plus de 10 millions d'euros dimensionnée et pensée pour les besoins du territoire sur le long terme prenant en compte les évolutions démographiques et l'accueil de nouvelles activités et équipements. Mené sous contrainte de continuité de service et intégrant 500 m² de panneaux photovoltaïques ainsi qu'une valorisation optimisée des boues, ce chantier illustre la capacité des intercommunalités rurales à porter des infrastructures majeures en s'entourant des bons acteurs, comme la Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté.

Nadège Hubert
Photo © CEBFC

Contact

daniel.tisserand@cebfc.caisse-epargne.fr
agencecollectivites@cebfc.caisse-epargne.fr



Veut accélérer le déploiement du gaz vert dans le Doubs

GRDF entend renforcer le développement du gaz vert dans le Doubs en accompagnant les raccordements de méthaniseurs existants et en favorisant l'émergence de nouveaux projets. L'objectif est double : contribuer à la transition énergétique tout en créant de la valeur pour les territoires et les acteurs locaux.



Le Doubs compte 1 742 kilomètres de réseau de gaz desservant 80 des 563 communes du département, et alimentant près de 84 000 logements. Si le gaz vert ne représente actuellement que 0,5 % du gaz consommé dans le département, cette part pourrait atteindre 25 % d'ici 2030.

Pour accompagner cette montée en puissance, GRDF soutient le développement de nouvelles unités de méthanisation. « Le département ne compte pour l'instant qu'une seule installation injectant du biométhane dans le réseau, celle reliée à la station d'épuration de Grand Besançon Métropole. Quatre autres projets sont actuellement à l'étude sur ce territoire, tandis que plusieurs méthaniseurs fonctionnant en cogénération dans le reste du département ont engagé des démarches pour passer à l'injection de gaz, plus attractif économiquement », détaille Michaël Reuge, directeur territorial Franche-Comté de GRDF.

Une énergie renouvelable produite localement

Dans un contexte de décarbonation, le gaz vert apparaît comme une solution renouvelable fondée sur la valorisation des ressources locales. « Produite à partir de déchets d'élevage, de boues de stations d'épuration ou encore de résidus de l'industrie agroalimentaire, cette énergie s'appuie sur des matières premières disponibles de façon continue sur les territoires », précise Michael Reuge. Et contrairement à certaines idées reçues, méthanisation et production de lait destiné au Comté peuvent coexister dès lors que les exploitations fournissant le méthaniseur respectent le

cahier des charges de l'AOP. Le digestat issu de la méthanisation peut alors être épandu en respectant les réglementations en vigueur.

Des projets conçus avec les territoires

En tant que gestionnaire du réseau de distribution de gaz, GRDF entretient un lien direct avec les communes, propriétaires des infrastructures. Cette proximité permet à l'entreprise d'accompagner les collectivités dans leurs réflexions autour de la méthanisation et du gaz vert. Les équipes de GRDF réalisent les études préalables pour évaluer la pertinence technique et économique des projets en fonction des besoins du territoire et les conditions de raccordement au réseau afin de dimensionner les installations au plus juste.

Pour favoriser leur émergence, GRDF participe également à hauteur de 60 % au coût de raccordement des installations au réseau de distribution, contribuant ainsi à réduire l'investissement nécessaire pour les porteurs de projets, publics ou privés.

Un levier pour la souveraineté énergétique et l'économie locale

Au-delà de leur contribution à la transition énergétique, les méthaniseurs participent au renforcement de l'indépendance énergétique du pays en valorisant des ressources locales et renouvelables. Leur impact se mesure également sur le plan économique. Selon Michaël Reuge « 85 % des retombées générées par un projet de méthanisation bénéficient directement au territoire ». Si les exploitants agricoles sont souvent à l'origine des installations, les collectivités peuvent également porter ce type de projet, à l'image de Grand Besançon Métropole, et ainsi créer de la valeur localement.

Même lorsqu'elles ne sont pas directement investisseuses, les collectivités ont un rôle central à jouer dans le développement de la filière. Par leur soutien et leur implication, elles peuvent faciliter l'émergence de projets structurants et contribuer à l'atteinte de leurs objectifs de transition énergétique, tout en renforçant l'attractivité et la résilience de leur territoire.

Nadège Hubert
Photos © GRDF

Contact

06 61 43 73 29
michael.reuge@grdf.fr



SNCF RÉSEAU BFC

Sécurité, économie et emplois au cœur des territoires

Chaque jour, SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté gère plus de 3 000 kilomètres de voies ferrées, un réseau essentiel pour le transport de voyageurs et de marchandises. Pour garantir la sécurité de tous, le gestionnaire d'infrastructure déploie de nombreuses actions indispensables.



Avec un taux de régularité à plus de 91 % – l'un des meilleurs de France –, SNCF Réseau BFC, avec ses 3 200 collaborateurs, se mobilise quotidiennement sur et aux abords des voies.

La faune sous haute surveillance

Pour la sécurité de tous, et éviter les collisions avec les animaux, SNCF Réseau a créé en région le premier poste national de régulateur-préventeur de la faune. « Je vérifie s'il y a des coulees traduisant des passages répétés d'animaux ou un signe qu'ils ont traversé », explique Gérard Lhomme. Il les identifie avec un piège photo avant d'installer un avertisseur sonore pour les éloigner des voies. Cette vigilance et l'action du régulateur-préventeur s'étendent aussi aux animaux d'élevage qui peuvent sortir de leur enclos avec de lourdes conséquences sur le trafic mais aussi financières pour tous les publics concernés.

Passages à niveau : la prévention avant tout

Parce que la sécurité reste la priorité, SNCF Réseau mène régulièrement

des opérations de sensibilisation sur les 938 passages à niveau de la région traversés par des milliers de véhicules chaque jour. L'occasion pour les agents de SNCF Réseau équipés de leur gilet fluo, d'échanger avec tous les usagers de la route. « Il n'y a pas de seconde chance avec un train. Il est donc indispensable de ralentir à l'approche des voies et de s'arrêter dès que le feu rouge clignote et que le signal retentit », rappelle Maxime Chatard, Directeur Régional SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté.

Un acteur clé de l'économie locale

SNCF Réseau est aussi un moteur économique régional en mobilisant près de 300 entreprises locales en 2025 pour un volume d'achats de 150 millions d'euros tandis qu'elle prévoit d'engager un milliard d'euros de travaux dans la région sous 3 ans. Une ambition qui s'accompagne d'une vague de 100 recrutements en 2026.

Nadège Hubert

Photos © SNCF Réseau

Contact

contactbfc@reseau.sncf.fr



Avec SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté, c'est toute l'économie régionale qui tourne !

De 2026 à 2028, SNCF Réseau investit 1 milliard d'euros pour moderniser le réseau ferroviaire de Bourgogne-Franche-Comté.

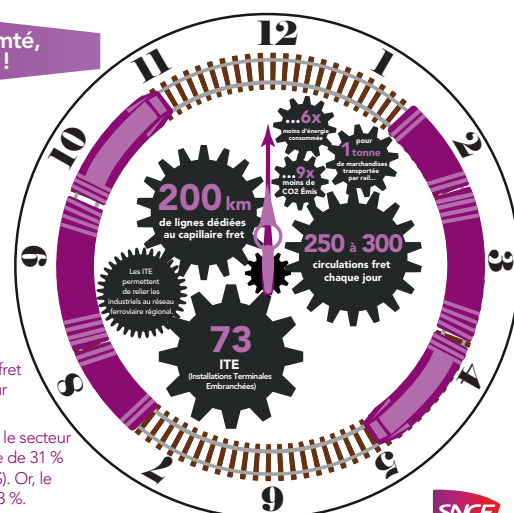
Un engagement fort pour :

► **Soutenir l'économie locale** : 600 entreprises partenaires (dont 50% de TPE/PME régionales) et 67% des commandes attribuées à des PME locales.

► **Connecter les entreprises** : plus de 200 km de lignes de fret de proximité et des Installations Terminales Embranchées pour relier directement les industriels au réseau ferroviaire régional.



► **Décarboner le transport** : en France, le secteur des transports est aujourd'hui responsable de 31 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Or, le ferroviaire n'y participe qu'à hauteur de 0,3 %.



ARC ET SENANS

Un Cercle Immense au cœur d'un patrimoine mondial de l'Unesco

Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, la Saline royale d'Arc et Senans est un monument unique au monde. Au cœur d'un parc de 13 hectares, la Saline royale abrite 11 bâtiments, 30 jardins, 6 expositions permanentes, des expositions temporaires, des spectacles nocturnes, des concerts et des animations pour les enfants. Depuis 2022, ce site grandiose s'est réinventé autour du Cercle Immense, dont la forme est inspirée par la Cité idéale de Chaux imaginée par son architecte Claude-Nicolas Ledoux au 18ème siècle.

La Saline royale a enrichi son parcours de visite de cinq hectares grâce à un aménagement paysager conçu par l'agence Mayot & Toussaint et Gilles Clément. C'est l'acte de naissance d'un lieu unique où les jardiniers observent et accompagnent la nature, plutôt que de chercher à la domestiquer, pour favoriser la biodiversité... Un vieux rêve, en quelque sorte qui concrétise le vœu de l'architecte Nicolas Ledoux et de sa Cité idéale de Chaux imaginée au 18e siècle.

Un lieu où se profilent, se découvrent, se dégustent une trentaine d'univers. Une partition élégante d'ambiances, de couleurs, de parfums, de gazouillis ou de clapotis faisant vibrer les sens et l'imagination. Ici, on croise des graines voyageuses qui se déplacent ou dorment. On lève le nez sous l'ombrage des arbres avant de gigoter des doigts de pieds nus sur les feuilles, l'humus, les galets qui s'arrondissent. Plus reposant, on se laisse bercer par les reflets du ciel changeant, au calme du jardin du temps ou ballottant paisiblement dans le hamac géant du jardin de la dormance.



Ce temps qui passe et file, au gré du verdoyant printemps, de l'hiver rude du Doubs s'endormant sous la neige, après le flamboyant automne de jardins éphémères.

Chaque année, le festival des jardins s'installe comme un rituel dans la deuxième partie du Cercle Immense ! Des thèmes qui varient, des idées qui fument de l'esprit créatif des étudiants paysagistes qui partagent projets et réalisations avec les jardiniers de la Saline royale et les enfants des écoles. C'est alors l'explosion de couleurs, de lignes, de formes entre plantes médicinales et aromatiques. Le mouvement indiscipliné du jardin des saules comme un chant choral en murmure arrête alors votre pas rythmé

par la douceur d'une fin de journée.

Cet univers étonnant et changeant, c'est aussi un espace naturel sensible, labellisé par le Département du Doubs en collaboration avec la LPO avec un projet innovant... Un parcours sensoriel et ludique pour amener le visiteur à expérimenter 15 stations d'écoute, d'observation, de manipulation réparties au sein du monument afin de mieux connaître la richesse de la faune et de la flore évoluant au sein de cet îlot de biodiversité.



Un projet immense à la taille du site avec sa promenade comestible prolongeant un cheminement poétique dédié à la pensée de Nicolas Ledoux. Dans ce Cercle Immense, on aménage, on cultive, on observe dans le respect des ressources, à l'appui de savoir-faire agroécologiques comme la permaculture, le paillage ou encore le compostage. Plus de 400 élèves du CAP au BTS sont accueillis au fil des années au cœur de ces incroyables jardins, ni à la française, ni à l'anglaise mais « au naturel ». Des jardins qui deviennent ainsi un véritable laboratoire des métiers du paysage.

Ici, on se plaît à partager savoirs et techniques pour agir le plus possible avec le vivant et le moins possible contre. Un cadeau pour le mieux vivre, pour coopérer, s'entraider et construire ensemble un avenir plus durable et plus solidaire !

Marie Quiquemelle

Photos © Mayot Tousaint Architectes Concepteurs / Saline Royale

Met la communication à l'écoute des territoires

Agence de communication globale, JPM Partner intervient aux côtés des communes pour les conseiller sur la stratégie la plus pertinente selon l'objectif à atteindre et ensuite concevoir les outils adaptés.

De la plaquette au rapport d'activité en passant par une campagne d'affichage, un site internet ou des vidéos, JPM Partner ne se contente pas de concevoir les supports de communication dont les collectivités ont besoin. L'agence de communication peut également accompagner les services et les élus dans leur démarche et toutes les formes de prise de parole. « *Nous intervenons pour soutenir leurs actions et les valoriser auprès d'un public spécifique* », complète Jérémie Correia, directeur conseil, stratégie et design global chez JPM Partner.

Passionné par son métier, le dynamique responsable se réjouit du temps passé à échanger avec les collectivités pour identifier la problématique du territoire. « *Il est essentiel de comprendre les enjeux de fond avec les élus pour construire la solution et l'outil de communication appropriés.* » JPM Partner élabore ensuite la stratégie de diffusion du message et de l'information.



« Il est essentiel de comprendre les enjeux de fond avec les élus »

Jérémie Correia, directeur conseil chez JPM Partner

Des outils concrets pour des besoins réels

« *Il faut le bon support avec le bon message et la bonne tonalité, adapté à la cible visée.* » Jérémie Correia donne l'exemple d'un guide pratique destiné aux seniors pour le Grand Besançon avec le soutien de l'ARS, du département du Doubs et de la ville de Besançon ; d'un flyer et d'une campagne associée pour encourager la pratique du vélo mais aussi de la création d'une marque pour renforcer l'attractivité économique d'une communauté de communes avec le plan de communication associé pour décliner le projet aussi bien en signalétique que sur tout autre support. « *Nous avons beaucoup travaillé sur la communication autour de la gestion des déchets, que ce soit pour le Grand Besançon ou pour des communautés de communes de Côte-d'Or ou même des Vosges.* »



JPM Partner collabore également avec les communautés de communes pour mettre en avant leur territoire, que ce soit à l'échelle touristique, économique ou pour attirer de nouveaux habitants. « *Notre atout repose sur notre capacité d'analyse du besoin pour ensuite apporter l'expertise nécessaire pour élaborer la solution.* »

Si JPM Partner œuvre pour des territoires comme Dijon Métropole ou le Grand Besançon, Jérémie Correia rappelle que l'entreprise s'implique également aux côtés de plus petites communes ou EPCI. « *Nous aimons le challenge des grands projets mais ce qui nous motive avant tout c'est le contact avec des acteurs de terrain, des équipes souvent techniques, pour échanger avec eux afin de leur apporter nos éclairages et mettre en place d'un plan d'action concret.* » L'humain au service de l'intérêt général.

Nadège Hubert
Photos © JPM Partner

Contact

jeremy.correia@jpm-partner.com



TOTALENERGIES

Partenaire des projets énergétiques des élus

Rénovation du bâti communal, fournisseur d'énergies de tout ordre aussi bien en ville qu'à la campagne, développeur de projets d'énergies renouvelables, TotalEnergies accompagne les collectivités pour les aider à s'inscrire dans une démarche de transition tout en répondant aux besoins des populations.



Savez-vous qu' 1,1 TWh représente l'équivalent de la consommation énergétique annuelle d'une ville de la taille de Montbéliard mais aussi l'énergie que TotalEnergies a permis d'économiser dans le Doubs au cours de l'année 2024 ? « Avec les CEE, nous avons notamment financé le projet de la mairie de Rouhe pour une nouvelle pompe à chaleur en remplacement de la chaudière au fioul ainsi que des huisseries neuves. Nous pouvons aussi financer la rénovation des éclairages publics extérieurs » détaille Vincent Gaffard,

directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de TotalEnergies. TotalEnergies s'appuie sur une équipe dédiée qui étudie la faisabilité du financement avec les élus, monte les dossiers et les accompagne à condition d'être sollicitée avant les travaux.

Répondre à tous les besoins énergétiques

L'implication de TotalEnergies dans les territoires passe aussi par la fourniture d'énergie là où les gens en ont besoin. Après avoir ouvert six stations essence en milieu rural en région, l'entreprise répond régulièrement à ceux qui la sollicitent pour évaluer la pertinence d'une station dans leur commune. Une présence essentielle quand la voiture reste indispensable en campagne, surtout quand la station propose des services complémentaires utiles comme à Baume-les-Dames avec son relais colis ou son magasin

d'informatique. Chez TotalEnergies, l'électricité figure en bonne place. « Le Doubs produit 30 % de l'électricité qu'il consomme, majoritairement de l'électricité renouvelable. Les consommations sont vouées à augmenter avec l'électrification des usages. Les projets d'ENR initiés aujourd'hui répondront aux besoins futurs. » Une centrale solaire sur un site d'enfouissement des déchets ou une ancienne carrière, des ombrières sur un parking, de l'agrivoltaïsme voire de l'éolien, les équipes régionales de TotalEnergies interviennent en proximité sur les projets.

Nadège Hubert

Photo © TotalEnergies

Contact

communication.bfc@totalenergies.com



SACHA
Société Anonyme de
Coordination Habitat et
Aménagement du Doubs



Néolia 
Groupe ActionLogement

Aménagement & logement, des solutions sur-mesure pour vos territoires & leurs habitants !

*Retrouvez-nous au Carrefour
des Collectivités sur le stand D16
(Hall E - niveau supérieur)*

CRÉDIT AGRICOLE

Façonneur du territoire

Grâce à ses 45 caisses locales, ses administrateurs élus et ses équipes de proximité, le Crédit Agricole Franche-Comté accompagne les projets qui font vivre et grandir le territoire. Entretien avec David Dufour, directeur des ressources humaines et du mutualisme.

Le Crédit Agricole Franche-Comté revendique aujourd'hui un rôle de « façonneur du territoire ». Que mettez-vous derrière cette ambition ?

Notre rôle de financeur est essentiel, mais notre ambition va plus loin. Grâce à nos 45 caisses locales et à leurs administrateurs élus, nous sommes au contact permanent des réalités du territoire et des projets qui le font avancer. Nous intervenons dès leur émergence pour accompagner leurs porteurs, les mettre en relation avec les bons interlocuteurs et contribuer à créer les conditions de leur réussite. Notre objectif est de soutenir les initiatives qui créent durablement de la valeur pour la Franche-Comté.

Comment cette ambition se traduit-elle concrètement sur le terrain ?

Elle repose sur un travail de proximité. Nos administrateurs de caisses locales, nos directeurs d'agences et nos équipes identifient les besoins et les opportunités au plus près du terrain. Selon les projets, nous mobilisons les expertises nécessaires et pouvons également nous appuyer sur différents partenaires afin d'apporter une réponse adaptée à chaque situation.

Quelle place occupent les élus locaux dans cette démarche ?

Les élus locaux sont des partenaires incontournables. Ils portent une vision pour leur commune ou leur intercommunalité et connaissent les attentes des habitants. Nous entretenons avec eux un dialogue régulier afin de comprendre les enjeux du territoire et d'identifier les projets structurants. Cette proximité permet souvent de faire émerger des solutions utiles et durables.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret ?

La réhabilitation de l'Abbaye de Saint-Colomban à Luxeuil-les-Bains illustre

cette démarche collective. Ce projet de 16 millions d'euros vise à préserver un patrimoine remarquable tout en développant une activité touristique, hôtelière et événementielle. À la clé : 20 à 25 emplois pérennes, une attractivité renforcée et de nouvelles retombées économiques pour le territoire. Au-delà du financement, nous avons aidé à identifier les solutions et les partenaires adaptés au projet. Nous pouvons également nous appuyer sur la Foncière du Crédit Agricole Franche-Comté, une structure spécialisée dans la gestion d'actifs immobiliers. Elle nous permet de nous engager directement dans des opérations immobilières durables, pensées en lien avec les besoins des collectivités. C'est un outil concret pour transformer un bâtiment, créer de nouveaux usages et contribuer à l'attractivité d'un territoire.

Quel rôle joue la Fondation Crédit Agricole Franche-Comté ?

La Fondation complète notre engagement en soutenant des projets d'intérêt général autour de quatre thématiques : patrimoine, santé et bien vieillir, accompagnement social, climat et transitions. Elle a notamment accompagné l'aménagement d'un jardin thérapeutique et sensoriel au sein du service de soins palliatifs du CHU de Besançon, offrant aux patients, à leurs proches et aux soignants un espace dédié au bien-être et à l'apaisement.

Qu'est-ce qui distingue le Crédit Agricole Franche-Comté des autres acteurs financiers ?

Notre différence tient avant tout à notre modèle coopératif. Avec nos 45 caisses locales et nos administrateurs élus, nous bénéficions d'un ancrage territorial unique. Cette proximité nourrit notre connaissance du terrain et nous permet d'accompagner les projets dans une logique de long terme, au service du développement de la Franche-Comté.



« Les élus locaux sont des partenaires incontournables »

David Dufour, directeur des ressources humaines et du mutualisme

Quel message souhaitez-vous adresser aux élus et acteurs du territoire ?

Le Crédit Agricole Franche-Comté veut être un partenaire engagé aux côtés des élus, des collectivités et des acteurs économiques. Grâce à nos caisses locales, à nos administrateurs, à nos équipes, à notre Fondation et à notre Foncière, nous disposons de plusieurs leviers pour accompagner les projets utiles au territoire. Notre vocation est simple : contribuer concrètement au développement et à l'attractivité de la Franche-Comté.

Propos recueillis par Nadège Hubert
Photo © Flyviewpictures

Contact

03 81 84 85 99

collectivites.publiques@ca-franchemcomte.fr





T'AS MEILLEUR TEMPS EXPRESSION DE CEUX QUI CONNAISSENT LA FRANCHE-COMTÉ

NOS AGENCES SONT PARTOUT EN FRANCHE-COMTÉ,
IL Y EN A FORCÉMENT UNE PRÈS DE CHEZ VOUS.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Document à caractère publicitaire.

07/2026 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit - Siège social : 11 Avenue Elisée Cusenier, 25084 Besançon Cedex 9 - Immatriculée sous le numéro d'identification 384 899 399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance sous le n° ORIAS 07 024 000 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 25012022000000009 délivrée par la CCI de Saône-Doubs, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. Crédit photo : Getty Images.

PAYS DE MAICHE

Joies et tourments des frontaliers

À chaque territoire ses avantages et ses inconvénients et à chaque élu d'en faire son parti pour en tirer le meilleur et contourner les difficultés. À la frontière suisse, la communauté de communes du Pays de Maiche relève plusieurs défis.



75 % de la population qu'abritent les communes de la communauté du Pays de Maiche vivent à proximité de la Suisse, sur le plateau de Maiche, à moins de 20 kilomètres de la frontière. Le reste des 18 700 habitants réside dans la vallée du Doubs, à environ 40 kilomètres de la Suisse. « La géographie, avec une altitude plus basse, rend la route plus complexe car il faut remonter le plateau puis redescendre » précise Franck Villemain, président de la communauté de communes. Plus éloignée, cette partie du territoire subit moins la pression foncière que connaît le reste de la communauté de communes. « Beaucoup de gens viennent chez nous pour travailler en Suisse. La vallée du Doubs, plus éloignée et avec moins de services, de commerces, affiche un prix des terrains moins élevé », résume l'élú, également maire de Frambouhans.

Des inconvénients...

A contrario, le plateau de Maiche subit de plein fouet des prix des terrains qui frôlent parfois avec les métropoles en dépassant 150 euros du mètre carré. « Pour les locaux qui veulent travailler et vivre en France, c'est compliqué, en particulier pour un jeune couple. Même si chacun gagne 1 800 euros par mois, ils peuvent avoir du mal à se loger sur notre territoire », regrette Franck Villemain. En s'appuyant sur la loi Climat et Résilience, les élus ont décidé de racheter du patrimoine local afin de le mettre à disposition des bailleurs sociaux, comme une ferme désaffectée que sa municipalité veut transformer en logements sociaux.

... Et quelques avantages

Franck Villemain se réjouit parallèlement de l'opportunité géographique que représente la présence de la Suisse voisine. « Nous avons un territoire dynamique avec un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne nationale. La consommation est plus importante et elle profite aux commerçants et aux restaurants notamment. » Avec des salaires 2,5 fois plus élevés qu'en France, les travailleurs suisses participent pleinement aux retombées économiques du territoire du Pays de Maiche.

Le coût du foncier suisse encourage quant à lui les entreprises à franchir la frontière pour s'installer en France. Ces dernières années, les sociétés Sycrilor-SFMI et Raoul Guyot se sont ainsi implantées sur le territoire, apportant avec elles la création de 250 emplois. « Le taux de chômage n'est que de 4,3 % en Pays de Maiche » quand il atteint 11,8 % dans le Pays de Montbéliard, territoire le plus en retrait de la région. La collectivité prévoit de monter une agence économique locale, chargée de saisir les opportunités. Pour celles déjà installées, la communauté de communes joue le rôle de facilitateur pour les accompagner au mieux dans leur développement. Et qui sait, peut-être finiront-elles par attirer des salariés suisses !

Nadège Hubert
Photos © Pays de Maiche

Les mouvements pendulaires des frontaliers qui vivent en France mais travaillent en Suisse engendrent également des difficultés sur le trafic. « Plus il y a de monde sur les routes, même en milieu rural, plus les risques d'accident augmentent. » De l'autre côté de la frontière, les voisins Suisses, eux, connaissent des problèmes de stationnement pour accueillir ces nombreux véhicules. Par conséquent, les acteurs politiques franco-suisses cherchent des solutions comme le covoiturage, les navettes, mais collaborent aussi pour apporter d'autres réponses.

L'élú insiste aussi sur les difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises locales. « Elles ne peuvent pas rivaliser sur les salaires. Elles doivent donc aller chercher de la main d'œuvre plus loin en France, mais se pose alors de nouveau le problème du logement. » Le président de la communauté de communes du Pays de Maiche met l'accent sur la mobilité avec des navettes interentreprises qui doivent aider les salariés à réaliser quelques économies.



PATRIMOINE

Un curieux de passage à Quingey

Quingey et son bel hôtel de ville.

Petit trésor de Quingey, le bel hôtel de ville édifié en 1845 trône sur la place centrale. Il remplace un édifice détruit en 1843. À l'origine, le rez-de-chaussée bordé d'arcades et d'ouvertures en plein centre dont la clé de voute arbore une feuille d'acanthé, accueillait une salle de justice et de paix instaurée en 1790 dans chaque canton. On y trouvait également un logement pour le gardien. La salle du conseil se situait à l'étage aux fenêtres plus classiques. Elle cohabitait avec une bibliothèque et un logement pour le secrétaire de mairie. Un balcon à balustres parade sur la façade. Surmonté par un fronton triangulaire porté par deux consoles, il était destiné aux harangues publiques. Un alignement de consoles porte la corniche supérieure et souligne le bandeau au centre duquel est accrochée une belle horloge carrée. Un campanile au sommet duquel pivote une girouette domine le toit en petites tuiles. L'ensemble ne manque pas d'allure et mérite quelques photographies.



Quingey

La voie romaine de Lyon à Strasbourg via Salins qui traverse la ville témoigne de son ancienneté. Au XVIIIe siècle, on trouvait un moulin, un fourneau et une forge.

Fondé par Girart de Roussillon au VIIIe siècle, le château comtal fut remanié aux XIIIe et XVe siècles. Selon la tradition, il serait le lieu de naissance du futur pape Calixte II, (Gui de Bourgogne / 1060-1124), qui contribua à l'organisation des pèlerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il ne subsiste qu'une tour ronde à toiture conique elle aussi remaniée, intégrée à un corps de logis plus récent.

Les halles voisines édifiées en 1862 furent autrefois fermées.

Derrière l'hôtel de ville, on découvre la chapelle de la Confrérie de la Croix du XVIIe siècle. Elle doit son nom à une société d'entraide fondée en 1608. La confrérie fut dissoute après la Révolution. Une Vierge veille sur le portail.

Le couvent des Dominicains voisin remonte au XVIIIe siècle, mais il fut fortement remanié après la Révolution et réhabilité. Sa chapelle, dédiée à la Vierge, deviendra l'église paroissiale Saint-Martin. Cette église fit l'objet de remaniements au XIXe siècle. Le clocher avec baies géminées et toiture à l'impériale portant l'horloge remonte à cette époque. L'intérieur recèle de beaux lustres, un orgue et des tableaux de Henri Giacomotti, né à Quingey en 1828, celui du chœur représentant la célèbre scène de saint Martin partageant son manteau. Les chapelles latérales accueillent l'autel du Sacré-Cœur de Jésus et l'autel de Notre-Dame.



Au fil des rues, on croise de vieilles maisons, le lavoir caché derrière le couvent, un pigeonnier octogonal, une tour ronde avec pigeonnier, une demeure avec tourelle d'angle, une croix métallique dressée au sommet d'une colonne en pierre cannelée... Arc en pierre intégré dans une maçonnerie ici, descente de cave en arc là, les détails d'architecture ne manquent pas.

Passer sur le pont du XIXe siècle permet d'observer le barrage sur la Loue à l'extrémité duquel se trouvaient naguère les usines.

En rive gauche, l'ancien Hospice Dornier, très agrandi, a conservé une porte surmontée d'un fronton triangulaire. Sur l'arrière, se niche l'oratoire du Dieu de Pitié couvert de lauzes, érigé en 1625 par Jean de Molombe, curé de Dampierre, venu finir ses jours dans sa ville natale.

Route d'Ornans, une Vierge veille sur le bourg.

André Beuchot



Contact

beuchot@numericable.fr



ON N'A PAS BESOIN DE PÉTROLE POUR AVANCER.

Rouler à l'électrique,
c'est 5 fois moins d'émissions de CO₂*
qu'avec un moteur thermique.



L'ÉLECTRICITÉ, ÇA NE FAIT QUE COMMENCER

* Étude Transport & Environment, 2022, page 2. Moyenne sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule. [edf.fr/mobilite-electrique](https://www.edf.fr/mobilite-electrique)
L'énergie est notre avenir, économisons-la!